



**DISCOURS DE S.E. MONSIEUR LE
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT**

**A L'OUVERTURE DU
*DIALOGUE POLITIQUE***

MARDI 28 MARS 2017

**Monsieur le Premier Ministre, Président du
Comité ad'hoc paritaire préparatoire au Dialogue
politique,**

**Monsieur le Représentant de la Majorité,
Monsieur le Représentant de l'Opposition,
Mesdames, Messieurs,
Mes chers compatriotes,**

**Je voudrais, en liminaire à mon propos, saluer
chaleureusement tous ceux qui ont répondu
favorablement à l'invitation qui leur a été adressée
pour prendre part, ce jour, à la cérémonie marquant
l'ouverture du Dialogue Politique. Votre présence
témoigne de l'intérêt manifeste que vous portez à
l'évolution de notre pays, engagé résolument sur le
chemin de la modernité politique.**

Permettez-moi, ensuite, de féliciter tous les membres du Comité ad hoc paritaire pour la qualité des travaux préparatoires à ces assises dont les principales conclusions viennent d'être déclinées par le Premier Ministre qui en a assuré la présidence.

J'aurais l'occasion de revenir sur les grandes lignes que vous avez arrêtées, puis soumises à mon appréciation.

Je voudrais au préalable situer le contexte politique dans lequel se tiennent ces assises.

Comme chacun peut le constater, ce Dialogue politique s'ouvre sept (7) mois après la tenue de l'élection présidentielle du 27 août 2016, à l'issue de laquelle certains de nos compatriotes optèrent d'emprunter le chemin de la violence pour exprimer leur désaccord.

J'avais déjà eu l'occasion, lors de mon discours d'investiture, le 27 septembre 2016, ici, dans cette même salle, de souligner l'impasse dans laquelle mène ce choix. Car, la violence dans notre pays a toujours été un chemin qui n'a jamais mené nulle part, sauf à la désolation et au malheur collectif.

Ce même jour, j'avais appelé, comme cela vient d'être rappelé par le Premier Ministre, à la tenue d'un Dialogue Politique que j'ai voulu inclusif, donc ouvert à l'ensemble des forces vives de la Nation.

Mais, si cet appel peut être tenu à juste titre pour le fait générateur, il n'en est pas l'origine. Car cette préoccupation fut clairement exprimée dans nombres de mes interventions précédentes.

Ce fut par exemple le cas lors de mon dernier discours aux députés et sénateurs réunis en Congrès le 28 juin 2016, où j'avais notamment esquissé les pistes des réformes institutionnelles à entreprendre.

Ce fut aussi le cas lors de la réforme, en 2015, du Conseil National de la Démocratie (CND) pour en faire le cadre approprié du Dialogue politique et celui de la concertation permanente entre acteurs politiques de notre pays.

Il s'agissait, s'il en est encore besoin, du témoignage de ma fidélité à ce qui constitue une constante dans l'histoire politique de notre pays, à savoir la nécessité du dialogue et du consensus pour surmonter les contradictions inhérentes au pluralisme politique.

C'est pourquoi, au moment où nous envisageons de tracer les contours de la nouvelle architecture institutionnelle de notre pays, il ne serait pas sans intérêt de rappeler quelques séquences de notre passé, pour ne pas laisser aux plus jeunes l'illusion de la nouveauté et aux révisionnistes le plaisir d'écrire l'Histoire à leur guise.

**Mesdames, Messieurs,
Mes chers compatriotes,**

La vérité des faits est que les palabres postélectorales au Gabon ne datent pas d'aujourd'hui. Elles sont aussi vieilles que l'histoire des élections dans notre pays.

En effet, Qui se souvient encore des récriminations politiques d'Emile Issembè au lendemain de la seconde guerre mondiale ?

Cet homme politique brillant, avait accusé une large part du colonat privé, des missionnaires et de l'administration coloniale d'avoir faussé les résultats des élections qui l'opposèrent principalement à Jean Félix Tchikaya lors de l'élection à l'Assemblée constituante de novembre 1945, puis à Jean Hilaire Aubame, lors des législatives de novembre 1946.

Emile Issembè fit alors parvenir au Président de l'Assemblée nationale française de l'époque un dossier réclamant l'invalidation de l'élection de Jean Hilaire Aubame comme député au Palais Bourbon au motif que l'administration coloniale avait multiplié contre lui des tracasseries et manipulations de tous genres, notamment des résultats de l'élection.

Qui se souvient encore aujourd'hui des récriminations politiques de Jean-Hilaire Aubame au surlendemain des élections de mars 1957, plus précisément de l'issue de l'élection du Conseil du gouvernement, le 21 mai 1957 ?

Ainsi, rendant compte d'un climat politique chargé, il fit publier dans le numéro 92 de la revue Union française et Parlement, en mars 1958, un article supposé dire « *La vérité sur la crise politique au Gabon* »). Or quelques mois auparavant, précisément en janvier 1958, un soutien notoire de Léon Mba, le forestier Roland Bru, avait déjà coupé court au débat, dans le numéro 90 de la même revue, avec un article au titre instructif : « *Crise politique au Gabon ? Non, querelle de famille* ».

Oui! Mesdames, Messieurs, Mes chers compatriotes, il n'y a rien de nouveau sous le soleil gabonais. Ce que d'aucuns nomment aujourd'hui crise n'est et doit rester une *querelle de famille* dont nous devons trouver ensemble l'issue.

C'est dire combien les palabres postélectorales au Gabon constituent, si j'ose dire, une donnée courante de notre vie politique. De même, nous avons toujours fait le choix majoritaire du dialogue comme modalité principale de règlement de nos différends politiques. C'est là l'un des traits essentiels de notre culture politique : plus prompts à la palabre, mais aussi au dialogue plutôt qu'à l'affrontement violent. C'est, en effet, cela le constituant essentiel de notre ADN politique national.

Souvenons-nous du geste historique de deux adversaires résolus, Léon Mba et Jean-Hilaire Aubame, lors des élections générales du 12 février 1961.

Ces grands hommes avaient choisis de jeter à la rivière les vieilles rancunes qui opposèrent longtemps le BDG et l'UDSG, pour constituer la liste d'Union nationale. Un geste qu'un autre grand Gabonais, Vincent de Paul Nyonda, qualifiera plus tard de « miracle politique », tant la vie politique durant la décennie précédente avait été marquée par l'opposition frontale entre les deux hommes et leurs partis respectifs.

**Mesdames, Messieurs,
Mes chers compatriotes,**

Ce miracle n'aura été possible que parce que les deux leaders n'avaient pas cédé aux passions politiques qui animèrent parfois leur entourage respectif. Car, comme le disait Aristide Briand : « *sous l'influence des passions politiques, les hommes ne sont que trop souvent portés à nier tout progrès qui ne s'affirme par une violence au détriment de leurs adversaires* ».

Le progrès ainsi compris n'est pas dans ma manière.

**Mesdames, Messieurs,
Mes chers compatriotes,**

Plus près de nous, c'est-à-dire au lendemain de la Conférence Nationale de mars-avril 1990, l'Assemblée nationale issue des législatives de 1990 adopta à l'unanimité, malgré le rapport de forces relativement équilibré entre la majorité et l'opposition, la nouvelle Constitution du 21 mars 1991 sous l'empire duquel s'inscrit l'organisation actuelle des pouvoirs publics.

Certes, nombre de modifications sont intervenues depuis lors, parfois pour prendre en compte le fruit des conclusions des Accords politiques obtenus pour sortir des lendemains électoraux tumultueux. Je pense aux Accords de Paris de 1994 et ceux d'Arambo en 2006. A chaque fois, grâce à la volonté de tous et de chacun, des avancées considérables ont été enregistrées sur le chemin de la démocratisation de notre vie politique et de la consolidation de l'état de droit. Quoi qu'on en dise.

Aujourd'hui, la nécessité politique commande d'aller plus loin.

En effet, comme je l'avais déjà dit, il y a quelques mois, devant le Parlement réuni en Congrès, notre pays se trouve dans un espace-temps particulier où le vieux monde, dominé par les privilèges indus, n'a pas complètement disparu, et où le nouveau, celui de l'égalité des chances, tarde à naître. C'est cette tension, et rien d'autre, qui fait fondamentalement crise.

Nous devons en sortir en réformant notamment notre système institutionnel, ainsi que la structure de notre économie, pour faire naître le nouveau monde. Tel est l'objectif principal de ces assises : définir collectivement les contours de ce nouveau monde. Un nouveau monde qui accepte l'empire de la Loi, le respect de l'Autre et l'intérêt général.

Un monde qui emprunte à l'humanité sans jamais renier notre identité profonde bantou car, comme nous l'enseigne notre tradition, le séjour prolongé dans l'eau du tronc d'Okoumé n'en fera jamais un crocodile. Nos institutions doivent, avant toute chose, refléter notre identité.

C'est dans cet esprit que vous débattrez de tous les sujets sur lesquels vous vous êtes accordés lors des travaux préparatoires.

**Mesdames, Messieurs,
Mes chers compatriotes,**

Vous avez aussi proposé que ces assises s'ouvrent par une phase citoyenne. J'approuve sans réserve la démarche, qui traduit l'inclusivité de ce Dialogue, son ouverture à toutes les forces vives.

Ainsi, la phase citoyenne donnera l'occasion aux acteurs de la société civile, dans ses diverses composantes, de s'exprimer librement sur les préoccupations relevant de leur objet social respectif.

Viendra ensuite le temps des politiques. Tout en intégrant les préoccupations et propositions exprimées lors de la phase citoyenne, ils débattront des réformes attendues par nos concitoyens : institutionnelles, électorales, économiques et sociales.

Mes chers compatriotes,

En menant avec détermination, patriotisme et sagesse ces échanges, en pensant d'abord au Gabon, notre cher pays, vous avez la lourde mission d'indiquer au peuple gabonais l'horizon du futur.

Et, en parlant du futur, je pense d'abord à la jeunesse qui doit mériter toute notre attention car le pays que nous voulons bâtir est d'abord leur pays.

Faisons confiance à cette jeunesse. Impliquons-la dans les choix que nous avons à faire pour le pays que nous devons leur léguer.

Je vous invite aussi à ne pas oublier nos mères, nos soeurs, nos épouses et nos fille qui sont le socle et le sel de notre nation.

Vos échanges doivent prendre en compte leurs aspirations légitimes pour une plus grande participation à la vie sociale, économique et politique de notre pays.

Bien entendu, la sagesse africaine, représentée par les Anciens devra éclairer vos délibérations car, en interrogeant bien le passé, il est loisible de trouver des solutions aux problèmes d'aujourd'hui.

De nombreuses solutions aux défis du monde d'aujourd'hui viennent et viendront de plus en plus d'Afrique. Car, n'en doutons pas : l'Afrique est l'avenir du monde. Cessons donc de chercher au loin ce qui se trouve sous nos pieds.

**Mesdames, Messieurs,
Mes chers compatriotes,**

Le serment que j'ai prêté dans cette même salle m'engage à consacrer toutes mes forces au bien du peuple gabonais, en vue d'assurer son bien-être et de le préserver de tout dommage, de respecter et de défendre la Constitution et l'État de droit, de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge et d'être juste envers tous.

Vous avez tout mon soutien, tous mes encouragements ainsi que toute ma confiance pour réussir.

Votre mission est difficile, mais exaltante, car au bout des échanges naîtra la lumière annonçant le jour nouveau. Et, comme disait le poète : « *Qu'y a-t-il de plus brillant que l'or ? La lumière. Et qu'y a-t-il de plus éclatant que la lumière ? La parole échangée* ».

L'heure est donc à l'échange de la parole au service de la Nation.

**Mesdames, Messieurs,
Mes chers compatriotes,**

Comme nous y invite notre hymne national, *La Concorde, Oublions nos querelles. Ensemble, bâtissons l'édifice nouveau auquel tous nous rêvons.*

**C'est sur cette note d'espoir que je déclare
ouvertes les assises du Dialogue Politique.**

**Vive la République
Pour que vive le Gabon éternel.
Je vous remercie**